

10356 - Son mari manifeste de la paresse dans l'acquisition du savoir religieux.

question

Mon mari et moi-même sommes convertis à l'islam depuis quelques années, et moi je me suis mise à apprendre l'islam depuis ma conversion. Quant à mon mari, il n'a pas essayé de s'instruire. Je voudrais savoir ce qu'il faudrait faire pour amener mon mari à s'intéresser à l'islam. En fait, il rend l'application des enseignements de l'islam difficile pour moi et mes enfants. J'espère recevoir votre conseil.

la réponse favorite

L'islam signifie que l'homme croit en son Maître Béni, le Très Haut et adore Allah le Puissant et Majestueux conformément à Sa loi. Cela étant, celui qui embrasse la religion doit s'efforcer à en apprendre les dispositions. Le musulman ne peut pas connaître le licite, l'illicite, les modalités des actes cultuels, leurs dispositions, ce qui les annule et ce qui ne les annule pas (sans s'instruire). S'il néglige l'instruction religieuse, il tombera dans l'illicite et commettra des actes de désobéissance qui pourraient entraîner la nullité et l'inexactitude de ses actes cultuels.

Parmi les choses qui pourraient aider votre mari à apprendre les dispositions de l'islam, citons ce qui suit :

- Branchez le sur le plus proche centre islamique ;
- amener au domicile des livres et des cassettes appropriés ;
- profitez de certains sites islamiques sur Internet. Vous pouvez même télécharger certains éléments afin de les mettre à sa portée.